

JEUDI 29 MAI 2008

## L'IDENTITÉ QUÉBÉCOISE : ENTRE L'UN ET LE MULTIPLE

[CONFÉRENCE]

JACQUES BEAUCHEMIN, *professeur de sociologie à l'UQAM*

La définition de l'identité québécoise a préoccupé des générations d'historiens et de sociologues. Pour tous ceux qui, depuis le 19<sup>e</sup> siècle, ont entrepris de comprendre le Québec, il s'est agi d'élucider la singularité d'une société qui se présentait comme différente des autres en Amérique. Si tant d'efforts ont été consacrés à cette vaste entreprise visant à circonscrire les particularités du nous-collectif québécois, c'est qu'il ne s'agissait pas seulement de décrire cette différence, mais plus fondamentalement de fournir aux Canadiens-français puis aux Québécois, les raisons de vouloir durer dans l'histoire. C'est en tout cas le projet que poursuit explicitement François-Xavier Garneau et qu'il exprime dans la lettre qu'il adresse en 1849 à Lord Elgin, alors Gouverneur général du Canada-Uni, dans laquelle il définit l'entreprise que constitue sa monumentale *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* à l'image d'un plaidoyer en faveur de la survivance de la collectivité canadienne-française dont le rapport Durham et l'Acte d'Union annonçaient la disparition.

Dans cette très brève contribution à la réflexion, je voudrais aborder ce qu'on peut appeler la crise de l'identité québécoise qui va se déclarer après la deuxième guerre mondiale et qui s'étend jusqu'à nous sous diverses formes. Longtemps, on a cherché à défendre la différence québécoise contre vents et marées. Pour l'essentiel, on peut dire que la première période au cours de laquelle les penseurs de la condition canadienne-française vont s'atteler à la tâche de fixer les caractéristiques identitaires de la collectivité, période que Fernand Dumont a pu qualifier « d'hiver de la survivance », s'étend de 1840 à 1950. Durant toute cette période, les grands interprètes de l'identité québécoise se sont employés à la décrire mais surtout à la protéger contre ce qui pouvait la menacer. Si l'on a pu dire que cette période a été celle de la « survivance » c'est, qu'en effet, la seule manière de préserver la collectivité de la disparition consistera, dans une perspective essentiellement défensive, à regrouper les Canadiens-français autour de certains traits identitaires supposés les définir pour toujours.

Au cours des années 1950, et contrairement à l'objectif de conservation ou de préservation que s'était donnée la période précédente, on va critiquer les fondements de l'identité québécoise alors qu'on lui imputera les raisons d'une paralysie collective inhibant le progrès de la collectivité. La préservation des vieux fondements de l'identité canadienne-française hérités du 19<sup>e</sup> siècle n'est plus alors le gage de la survie de la collectivité mais au contraire la meilleure façon d'en assurer le déclin. Il faudra toutefois attendre la Révolution tranquille pour que se réinvente l'identité québécoise en même temps que l'on déclenche une crise dont nous ne sommes pas sortis aujourd'hui, alors que sociologues et historiens ne savent plus de quelle manière la définir et quoi faire de l'héritage mémoriel canadien-français. C'est en ce sens qu'il est juste de dire que l'identité québécoise contemporaine est en quête de repères.

Je voudrais maintenant examiner un peu plus en détails la nature de cette crise identitaire.

#### ■ **Retour sur les fondements de l'identité québécoise entre 1945 et 1960 : la tare**

Le rapport à l'identité canadienne-française est en pleine recomposition dans l'après-guerre. Cette dernière est traversée de ce que j'appellerais le paradigme de la tare. La collectivité canadienne-française serait en effet sous l'emprise d'une tradition paralysante. L'analyse de cette paralysie se déploie selon deux vecteurs. Ou bien, la tare appartient à l'être collectif tel qu'en lui-même (sa culture), ou bien, elle est le résultat de l'imposition d'un pouvoir dont les effets consisteraient en une dépossession de soi. Le débat consiste en effet à savoir si l'ineptie collective que l'on croit constater aux vues du retard économique et de la pauvreté culturelle du monde canadien-français est attribuable aux effets de la domination coloniale ou aux ressorts d'une culture marquée par les atavismes ou les réflexes d'une mentalité d'ancien-régime. Quoi qu'il en soit des détails de cette dispute qui va s'étendre jusqu'au seuil de la Révolution tranquille et même au-delà, le fait est que c'est un regard dépité que l'on portera sur le traditionalisme et « l'hiver de la survivance » qui lui est associé.

#### ■ **La révolution tranquille entre émancipation et honte de soi**

Mais, c'est au moment de la Révolution tranquille que cette critique atteint son paroxysme. On ne saura plus alors que faire de l'héritage identitaire canadien-français. Certes l'émancipation économique culturelle et politique d'une collectivité dominée est à l'ordre du jour mais ce discours nouveau se fonde sur un rapport trouble au passé canadien-français. En même temps que s'affirme de partout la volonté de libérer un peuple colonisé, on a honte de ce passé dans lequel les penseurs de l'émancipation politique des années soixante trouvent des Canadiens-français arriérés, soumis et captifs du traditionalisme. Il s'agira alors de réparer les torts de l'histoire en même temps que se manifeste une certaine forme de refus de soi. Les Québécois, qui se lanceront à la conquête d'eux-mêmes au seuil des années soixante, ne se reconnaîtront plus

complètement dans ces Canadiens-français qu'ils étaient hier encore et qui leur apparaissent soudainement dans une certaine médiocrité. Ces années seront donc marquées par la mémoire de l'oppression mais en même temps par la honte de soi et de l'impuissance collective.

Si, à partir de là, le débat fait rage autour de la redéfinition de l'identité québécoise, c'est que la question est alors rendue disponible à la discussion dans la mesure où l'identité n'est plus conçue comme une essence mais comme une production politique et, à ce titre, ouverte à tous vents. Ce qui est alors posé comme enjeu c'est justement la définition de cette identité en tant que cette notion ne recouvre plus alors l'idée d'une certaine immuabilité canadienne-française, mais renvoie plutôt à celle d'un peuple en marche vers son émancipation et dont la définition est dès lors essentiellement politique. On pourra alors se poser la douloureuse question, inimaginable dans l'optique de la période précédente, de savoir qui peut se réclamer de cette identité.

Qui fait, en effet, partie du peuple québécois et qui n'en fait pas partie ? Le débat s'engage dès le début des années soixante. Hubert Aquin montre, dans *La fatigue culturelle du Canada français*, texte le plus marquant peut-être de la révolution tranquille, que les Canadiens français ne forment pas une ethnie contrairement à ce qu'ils ont longtemps pensé d'eux-mêmes et que les contempteurs de l'idée indépendantiste qui vient d'émerger avec le RIN se font forts de leur remettre sous le nez. La question n'est pas close pour autant. La revue *Parti pris* et toute une mouvance de gauche avanceront eux aussi leur propre définition du peuple en posant que la division de classes surdétermine la question nationale. Le peuple, le vrai, est formé des travailleurs et la bourgeoisie (même francophone) n'en fait pas partie. De même, toutes les thèses inspirées des théories du colonialisme, posent le peuple d'un côté et les colonisateurs de l'autre. En devenant problématique, la définition du peuple québécois trouve plus difficilement encore qu'au cours de la période précédente ce que serait dorénavant une identité québécoise partagée.

Il n'empêche que durant toute la période qui s'étend du début des années soixante au milieu des années quatre-vingt, il demeurera possible de scander le slogan « le Québec aux Québécois » sans que cela ne paraissent obscur ou discriminatoire. La figure du peuple et de son identité demeure alors suffisamment claire pour que l'on puisse en saisir les contours essentiels. C'est peut-être cela qui s'est estompé depuis 25 ans et qui en conduit plusieurs aujourd'hui à chercher les repères de l'identité québécoise contemporaine. C'est qu'en effet notre société s'est complexifiée au point de rendre moins facilement lisible qu'autrefois les grandes lignes de ce que serait cette identité.

## ■ Les années 80 et la montée de l'identitaire

Ces derniers temps, on a beaucoup parlé des rapports entre majorité et minorités. Pourquoi cette question est-elle devenue si sensible au Québec ? On peut répondre sommairement à cette question en constatant simplement que la société québécoise est pluraliste. Ce pluralisme s'est traduit de manière juridique et éthique. Sur le plan

juridique, des dispositifs puissants comme l'établissement de chartes de droits et d'aménagements comme l'accommodement raisonnable ou encore une politique comme celle que s'apprête à adopter le gouvernement du Québec dans la lutte au racisme et à la discrimination, illustrent la réalité sociologique du pluralisme.

Sur le plan éthique, on assiste à l'émergence de valeurs nouvelles adaptées à un contexte de grande diversité sociale et de pluralisme. Je ne me limiterai ici qu'à examiner la dimension éthique qui est associée à la reconnaissance du pluralisme. La nouvelle éthique sociale, celle qui accompagne l'ouverture au pluralisme, place en son centre une valeur nouvelle dont on oublie parfois la nouveauté et qui était étrangère à l'éthique sociale typique de l'État-providence par exemple. Cette valeur, c'est celle du respect de la différence. Les nombreuses revendications qui visent la défense ou la promotion de l'identité font naturellement appel à l'idée de respect de la différence. Toutes les identités ne sont-elles pas également respectables ? Sur quelles bases pourrait-on les hiérarchiser ? Poser la question c'est y répondre : les identités sont également respectables parce que toutes constituent une expression de soi et que rien ne permet de distinguer la plus ou moins grande valeur de cette expression de soi.

L'idée de majorité devient problématique dans ce contexte. Elle est questionnée par l'éthique sociale qui accompagne l'ouverture au pluralisme. On peut dire autrement que, dans le contexte de la nouvelle éthique sociale dont je viens de parler, la majorité dans une société sera suspecte de ne pas traiter les groupes minoritaires dans la perspective de l'égal respect. L'effet global de ces transformations réside dans le fait que la société québécoise contemporaine peine à se représenter les fondements de son identité et ne sait plus quoi faire de la mémoire canadienne-française jugée trop exclusive dans ce contexte nouveau. La fragmentation progressive de l'identité québécoise déplace les enjeux politiques et soulève un nouvel enjeu : Il s'agit de définir ce qu'est un Québécois et de définir les droits des uns et des autres dans un contexte où la société s'est pluralisée. La majorité franco-québécoise estime qu'en tant que majorité et au nom de l'histoire, elle peut prétendre fonder la nation souveraine mais les minorités, qui ont appris entre temps à se définir comme telles, se réclament du respect des droits fondamentaux et affirment leur droit à la différence.

Est-ce à dire que la majorité dans une société devrait renoncer à s'affirmer et à affirmer sa culture ? Ce qu'au contraire toute société devrait travailler à construire et à transmettre, c'est un monde habitable. C'est-à-dire un monde fait de valeurs et de projets. Mais, justement, ces valeurs et ces projets doivent s'inscrire dans une histoire. Or, ce monde habitable et l'histoire qui est la sienne sont portés par une majorité de la population qui veut légitimement la prolonger. Vouloir s'affirmer en tant que majorité sur le plan culturel, mémoriel et éthique ne renvoie donc pas uniquement aux intérêts de la dite majorité mais à ce besoin élémentaire en toute société qui fait en sorte que la société se donne comme projet de vivre-ensemble. On peut dire en ce sens que la majorité a non seulement le droit mais le devoir de transmettre cet arrière-plan culturel, historique et éthique qu'elle proposera comme monde commun à tous ceux qui sont appelés à bâtir le Québec.

## **Conclusion**

Pour le Québec, le fait de son identité particulière a toujours été un phénomène qu'il fallait décrire et expliquer. Mais j'ai voulu insister sur le fait que la définition de l'identité québécoise constitue également un enjeu, cela parce que c'est en nommant cette identité, en l'examinant de toutes les manières, en cherchant ce qui en elle permet la reproduction du passé ou encore ouvre vers l'avenir que l'on peut inscrire la société dans un parcours, dans une histoire.

On peut dire alors que les interprètes de l'histoire du Québec ont toujours été partagés entre l'obligation qui leur était faite de comprendre ce qui fait du Québec une société distincte et celle de lui fournir les motifs de sa perdurance dans l'histoire.